

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ardenne Metropole - Communauté d'Agglomération
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	26T102A
Date de mise en ligne :	Le samedi 14 février 2026 à 18:10:02
Date de clôture :	Le lundi 04 mai 2026 à 16:30:00
Titre :	Travaux de rénovation et réhabilitation des bâtiments communaux et communautaires
Descriptif :	Travaux de rénovation et réhabilitation des bâtiments communaux et communautaires pour les membres du groupement de commandes : <ul style="list-style-type: none">• Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole• Ville de Charleville-Mézières• Campus Sup'Ardenne• CCAS de Charleville-Mézières.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 2 Posée le 16/02/2026 à 08:49:22

Bonjour,

Un autre marché paru le 21/01/26 (limite de remise des plis 27/02/26) semble très similaire, ref 26T101A. Celui ci paru le 14/02/26 porte la Ref 26T102A, sont ils 2 marchés différents? Si non, lequel est à prendre en compte? et dans la Ref 26T102A il manque les BPU. Cdt

Répondu le 16/02/2026 à 09:31:48

Bonjour,

Deux consultataions sont effectivement en cours de publication.

Le marché n°26T101A relatif aux travaux de petit entretien et dépannage correspond à un accord-cadre mono-attributaire. La date limite de réception des offres est fixée au 27 février 2026 - 16h30.

La consultation n°26T102A traite, quant elle, de travaux de rénovation et réhabilitation. Il s'agit d'un accord -cadre à marchés subséquents avec remises en concurrence en fonction des besoins. Nous sommes sur un accord-cadre multi-attributaires conclu avec un maximum de trois titulaires. Aucun Bordereau de Prix Unitaires n'est intégré au Dossier de Consultation des Entreprises. Les prix seront en effet contractualisés sur les Bordereaux de Remises en Concurrences établis lors des remises en concurrences. A ce stade, il vous est donc demandé de remettre un Détail Quantitatif Estimatif.

Cordialement,

Question n° 1 Posée le 16/02/2026 à 08:23:42

Une visite est-elle prévue ? Est-elle obligatoire ? A qui s'adresser ?

Répondu le 16/02/2026 à 09:30:04

Bonjour,

Aucune visite n'est prévue.

Cordialement,
